

Madame  
Sonia Cotting  
Département de la formation et de la jeunesse  
Rue Saint-Martin 24  
1014 Lausanne

Lausanne, le 11 octobre 2004  
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2004\POL0466.DOC  
JUG/fkr

*Spécialiste en photographie - Ordonnance sur la formation professionnelle initiale*

Madame,

En réponse à votre consultation, nous vous informons que les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur le projet cité en titre.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint

Julien Guex  
Sous-directeur